

Image not found or type unknown



demande de renseignement

Par **Naaaaa**, le **15/02/2021** à **20:38**

Bonsoir, j'aurai un epetite question,

Aujourd'hui, jeune maman à temps plein, je souhaite louer un studio mais on me dit non, car je dois avoir minimum une chambre même si, on fait que dormir dans l'appartement qu'on a actuellement (on est jamais là de 7h30 à 20H avec mon bébé). Voulant plus petit pour être dans les budgets.

Peut-on vraiment me refuser un studio dans ces cas là??

Merci à vous

Par **youris**, le **15/02/2021** à **20:56**

bonjour,

un bailleur a le droit de choisir son locataire tant qu'il ne fait pas preuve de discrimination.

salutations